



FACTURE
Le 19/11/2025

N° 460163652
Page : 001 / 001

CLIENT JURIDIQUE
CLIENT DIVERS COMPTANT
37 AV DE LARRIEU
31100 TOULOUSE
FRANCE

REXEL FIGEAC
394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC
Tél : 05 65 50 33 00
Fax : 05 65 34 10 20

GAEC DE LACOMBES
LE BOURG

46160 GREALOU
69

ADRESSE DE LIVRAISON

GAEC DE LACOMBES
LE BOURG

46160 GREALOU

N Client : 5469003

N TVA Intra-communautaire : FR14425880473

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qts	Unité	Montant H.T.	Code TVA
Votre commande N° : GAEC DE LACOMBES du 17/11/2025 - Votre vendeur : VALENQ MATHIS								
BL N° 959760873 - Date de livraison : 17/11/2025 - GAEC DE LACOMBES - LE BOURG								
001	CNT80510000	3,61375	28,00	2,60190	8	U	20,82	2
	MANCHON TPC 90 - MANCHON POUR RACCORDEMENT SIMPLE ENTRE DEUX							

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	20,82	3,60			24,42	20,00	4,88

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-629 et de l'article L. 541-10-3 du Code de l'Environnement

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél Service client FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB : 30004 00588 00010007392 64

N code IBAN : FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comptable	5469003
Date d'échéance	19/11/2025
Mode de règlement	ESP Espèces

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total du client à l'échéance entraîne la mise en demeure de payer la somme due par le client immédiatement exigible, sans aucune préavis. La Société REXEL France se réserve le droit de suspendre le service et/ou de résilier le contrat de vente en cas de défaut de paiement. Les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le client sera aux frais du client. Les pénalités de retard s'appliquent sur la base du taux d'intérêt préfixé par la Banque Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage. Le taux d'intérêt s'applique étant donné le paiement mensuel de la facture. Cela en vigueur au 1er janvier de l'année concernée et, pour le second trimestre, cela en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Ces pénalités s'appliquent à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. L'ordonnement à la loi n° 100-125 du 12 mai 1990 les biens meubles demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et affecté du prix facture et de ses accessoires. La livraison s'entend de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Net H.T.	24,42 €
Total T.V.A.	4,88 €
Net à payer T.T.C.	29,30 €